



LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



COMMISSION REGIONALE DE GESTION des COMPETITIONS FEMININES

Réunion du 18 Octobre 2017

PRESENTS : Mesdames CORNUS – KUBIAK - VALCKE



APPROBATION DU PROCES VERBAL

Le Procès Verbal de la réunion précédente est **APPROUVE** à l'**UNANIMITE**.



COUPE DE FRANCE FEMININES A 11

Le tirage au sort du 3^{ème} tour de la Coupe de France Féminine a été effectué par M. Robert GADEA le Mercredi 18/10/2017 à 15h00 au siège de la ligue à MONTPELLIER en présence de Mme Christie CORNUS (représentante féminine au Comité directeur), M. Damien LEDENTU (Directeur Délégué de la Ligue), M. Vincent CUENCA (membre de commission)

Aucun club présent au tirage.

Ce tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, qui se joueront le dimanche 5/11/2017 à 14h30 sur le terrain du 1^{er} club nommé (Possibilité d'avancer la rencontre avec accord des 2 clubs) avec épreuve des tirs aux buts si nécessaire.

Tirage au sort du 3^{ème} tour – match le 05/11/2017

1. MENDE AV. FOOT LOZERE – ST CYPRIEN LATOUR
2. BAILLARGUES/ST BRES/VALLERGUES – AS FRONTIGNAN
3. G ST AUNES – AS LATTES
4. E. ST CHAPTES GARDON – OL. ALES
5. FC CANET ROUSSILLON – PERPIGNAN ESP. FEM.
6. FC LE VALDONNEZ – ASPTT MONTPELLIER
7. FC SETE – CARCASSONNE FOOT FEM.
8. LA CLERMONTAISE – FC MILHAUD FEM.



COUPE DE LA LIGUE OCCITANIE FEMININE A 11

Le tirage au sort des rencontres du 1^{er} tour de la Coupe de la ligue Occitanie féminine à 11 a été effectué le Mercredi 18/10/2017 à 15h00 au siège de la ligue à MONTPELLIER.

Ce tirage a donné lieu aux rencontres suivantes, qui se joueront le dimanche 10/12/2017 à 14h30 sur le terrain du 1^{er} club nommé (Possibilité d'avancer la rencontre avec accord des 2 clubs) avec épreuve des tirs aux buts si nécessaire.

Tirage au sort du 1^{er} tour – match le 10/12/2017

1. OL ALES – MENDE AV FOOT LOZERE
2. ENT ST CHAPTES GARDON – FC MILHAUD FEM
3. FCF ST GERVASY – ST BEUCAIRE 30

4. C CHUSCLAN LAUDUN – FC BAGNOLS PONT
5. FC MEZE STADE – FC SETE
6. FC SUSSARGUES – GC ST AUNES
7. RC LEMASSON – BAILLARGUES/ST BRES/VALERGUES
8. FC MAURIN – LA CLERMONTAISE
9. FC POLLESTRES – CUXAC D'AUDE
10. FF BASSIN CARCASSONNAIS – AS BEZIERS

Clubs exempts du 1er tour : ASPTT MONTPELLIER – AS FRONTIGNAN – PERPIGNAN ESPOIR FEMININ – AS LATTES – FC ST CYPRIEN LATOUR – NIMES METROPOLE 2

Suite au forfait général du FC MAURIN, le club de LA CLERMONTAISE est directement qualifié pour le 2^{ème} tour.



COUPE U17F A 11 et U17F à 8

La commission prend connaissance de la liste des clubs engagés en Coupe de la ligue U17 FEMININE à 11. 7 clubs sont définitivement engagés dans cette compétition.

Engagement en coupe U17 F à 11 :

1 Club de l'AUDE – 3 Clubs de L'HERAULT – 2 Clubs du GARD – 1 Club des PYRENEES ORIENTALES

1. FF BASSIN CARCASSONNAIS
2. AS BEZIERS
3. ASPTT MONTPELLIER
4. ENTENTE ARCEAUX CELLENEUVE
5. FC MILHAUD
6. FF NIMES METROPOLE
7. ENTENTE CANET EN ROUSSILLON / FC VILLELONGUE

Compte tenu des engagés, la commission arrête comme suit l'organisation de l'épreuve :

- 1/4 FINALE ALLER – le 11/11/2017
- 1/4 FINALE ALLER – le 21/01/2018
- 1/2 FINALE ALLER – le 11/03/2018
- 1/2 FINALE ALLER – le 08/04/2018
- FINALE – le 10/05/2018 (Jeudi de l'Ascension)



La commission prend connaissance de la liste des Clubs engagés en Coupe de la ligue U17 FEMININE à 8. 22 clubs sont définitivement engagés dans cette compétition.

Engagement en coupe U17 F à 8 :

2 Club de l'AUDE – 7 Clubs de L'HERAULT – 6 Clubs du GARD – 7 Clubs des PYRENEES ORIENTALES

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1. FU NARBONNE | 12. STADE BEAUCAIROIS 30 |
| 2. CO CASTELNAUDARY | 13. FC BAGNOLS PONT |
| 3. AS ST MARTIN GAZELEC | 14. AS ST CHRISTOL LEZ ALES |
| 4. FC PAS DU LOUP | 15. FC PAYS LE VIGAN |
| 5. AS GIGNAC | 16. FC POLLESTRES |
| 6. LA CLERMONTAISE | 17. ILLE SUR TET |
| 7. ENTENTE ST MONTBLANAIS / ST THIBERY | 18. ESPOIR FEMININ PERPIGNAN |
| 8. ENTENTE FC SUSSARGUES / CASTRIES | 19. FC ALBERES ARGELES |
| 9. FC MAURIN | 20. FC LE BOULOU |
| 10. FC ST ALEXANDRE | 21. OC CABESTANY |
| 11. AS SALINDRES | 22. FC ST LAURENT DE LA SALANQUE |

Compte tenu des engagés, la commission arrête comme suit l'organisation de l'épreuve :

- TOUR DE CADRAGE – le 11/11/2017 : 6 matchs disputés par 12 clubs plus 10 exempts
- 1/8 FINALE – le 21/01/2018 : 8 matchs disputés par les 6 vainqueurs du tour de cadrage + les 10 exempts soit 16 clubs

- **1/4 FINALE – le 11/03/2018** : 4 matchs disputés par les 8 vainqueurs des 1/8 de finales
- **1/2 FINALE ALLER – le 08/04/2018** : 2 matchs disputés par les 4 vainqueurs des 1/4 de finales
- **FINALE – le 10/05/2018 (jeudi de l'Ascension)** : 1 match disputé par les 2 vainqueurs des 1/2 finales



DHR POULE B

MODIFICATION au CALENDRIER

23813.1 CANET EN ROUSSILLON / MONTPELLIER LEMASSON du 22/10/2017 **est REPORTEE au 19/11/2017**
(Accord des deux clubs)



MUTE SUPPLEMENTAIRE DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DU FOOTBALL FEMININ

AUDE :

TRAPEL FC
ENT. NAUROUZE LABASTIDE
FF BASSIN CARCASSONNAIS
FU NARBONNE

GARD-LOZERE :

AS ST CHRISTOL - **1 muté supplémentaire** – équipes U19 évoluant en R2
US TREFLE - **1 muté supplémentaire** – équipes SENIORS évoluant en D1
FF NÎMES METROPOLE GARD
AS BAGARD - **1 muté supplémentaire** – équipes SENIORS évoluant en D5
FC MILHAUD- **1 muté supplémentaire** – équipes U17F évoluant en championnat U17F à 11

HERAULT :

MHSC
AS PTT MONTPELLIER - **1 muté supplémentaire** – équipes U17 évoluant en R2
DOCKERS SETE
STADE ABEILHAN
A.S BEZIERS - **1 muté supplémentaire** – équipes U17 évoluant en R2
ARCEAUX MONTPELLIER - **1 muté supplémentaire** – équipes U17 évoluant en R2
E.S PEROLS
S.C JACOU - **1 muté supplémentaire** – équipes U19 évoluant en R1
AS FRONTIGNAN A.C
R.C LEMASSON MONTPELLIER
A.C ALIGNAN
U.S VILLENEUVE LES MAGUELONE
FC MAURIN
FC SUSSARGUES – **1 muté supplémentaire** – équipe SENIORS évoluant en D2
AV. S. CASTRIES

PYRENEES ORIENTALES :

ESPOIR FEMININ PERPIGNAN

Nous demandons aux clubs d'envoyer un mail au secrétariat de la ligue au plus tôt pour informer l'équipe qui bénéficiera du muté supplémentaire.

Rappel : le club aura la possibilité d'obtenir sur sa demande un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » dans l'équipe de Ligue (à l'exception de la division supérieure) ou de district de son choix définie pour toute la saison.



REMISES DU LABEL FFF ECOLE FEMININE DE FOOTBALL

Le Mercredi 18 Octobre 2017, Marie KUBIAK, CTR Ligue s'est déplacée dans le District du Gard-Lozère afin de récompenser 2 clubs pour l'obtention du Label Ecole Féminine de Football F.F.F NIVEAU BRONZE (valable durant 2 saisons 2017-2019) :

FC CHUSCLAN LAUDUN

Au programme de cette visite club :

- Séance d'entraînement de l'école de Football et de l'équipe U15 Féminine.
- Remise officielle de la dotation F.F.F au club pour son obtention du Label NIVEAU BRONZE + LABEL JEUNES F.F.F NIVEAU ESPOIR.
- Goûter offert aux joueurs/ses par le Club.

Etaient présents lors de la REMISE :

- Monsieur Max TARDITS, Vice-Président du club
- Madame l'Adjointe au Maire de la commune de Laudun.
- Arnold ALPHON LAYRE, Vice-Président Délégué du District Gard Lozère et membre de la Commission Féminine
- Marie KUBIAK, CTR LIGUE OCCITANIE Secteur L-R
- Lionel ROCHETTE, Conseiller Technique Départemental du District Gard-Lozère
- Les éducateurs et dirigeants bénévoles du club
- Les joueurs de l'école de football et les joueuses de la section U15 Féminine et les parents.

FC BAGNOLS PONT

Au programme de cette visite club :

- Remise officielle de la dotation F.F.F au club pour son obtention du Label NIVEAU BRONZE
- Apéritif offert par le Club.

Etaient présents lors de la REMISE :

- Bernard COCHET, Vice-Président et responsable de la section jeunes du club
- Didier CASANADA, Secrétaire Général du club
- Monsieur POUTIER, adjoint aux sports de la ville de Bagnols sur Cèze
- Madame LAPEYRONIE ET Monsieur FRANCISCI, élus de la Maire de Pont Saint Esprit
- Arnold ALPHON LAYRE, Vice-Président Délégué du District Gard Lozère et membre de la Commission Féminine
- Marie KUBIAK, CTR LIGUE OCCITANIE Secteur L-R
- Lionel ROCHETTE, Conseiller Technique Départemental du District Gard-Lozère
- Les éducateurs et dirigeants bénévoles du club
- Les joueuses de la section Féminine et les parents.

Nous félicitons les 2 clubs pour cette distinction, qui récompense le projet de développement de la pratique féminine et de la féminisation du club.

La Secrétaire,
Madame VALCKE

La Présidente,
Madame CORNUS